

Les échos de Cheverny

Bulletin municipal : avril - mai - juin 2022



Ruban de tulipes au château de Cheverny

Actualités

Concours des maisons fleuries	p.2
Année scolaire 2022-2023 - Inscriptions	p.2
Fête de la nature - 22 mai	p.3
Biosécurité dans les basses cours	p.5

En direct des collectivités

Etat-civil	p.2
Destruction des nids de frelons asiatiques	p.5
Les comptes-rendus du conseil municipal	p.6
Nouvelle étape pour le PLUi	p.7

Vivre à Cheverny

L'Amicale des loisirs a 50 ans	p.3
Nouvelles entreprises et associations	p.4
Ateliers informatiques - calendrier	p.5
A vos agendas	p.8

Une nouvelle fois, le mot solidarité prend tout son sens. Nous l'avons déjà noté lors de la pandémie avec la confection de masques, les courses pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, enfin, un respect des consignes sanitaires.

Tandis que le conflit Russo-Ukrainien est à nos portes, nous avons déjà des habitants qui proposent des hébergements mais aussi des produits de première nécessité que la mairie a collectés et adressés aux services identifiés par la préfecture.

Ces situations extraordinaires soulignent que notre village reste attentif aux autres et qu'il sait spontanément se mobiliser. Les pages de ce numéro illustrent cette propension.

Elles indiquent aussi tout ce que nous mettons en œuvre pour poursuivre, malgré tout, nos activités : journée écocitoyenne, ateliers du conseiller numérique, des infos sur les

modes de déplacements collectifs, deux nouvelles associations créées (De filles en aiguilles, Nature et Sentiers), des associations dynamiques qui reprennent leurs activités festives (l'Amicale des loisirs de Cheverny, la Lyre, Jazzin'...).

On notera aussi d'autres rendez-vous, le festival du chapeau, un marché gourmand sans oublier le rendez-vous républicain des élections présidentielles les 10 et 24 avril et législatives les 12 et 19 juin.

L'époque est instable, mais nous disposons de la liberté de voter.

C'est un passage solennel qui nous permet aussi de rester en paix et attentif aux autres.

Bonne lecture à tous
Lionella Gallard

Votre mairie est ouverte les mardi et vendredi : 9h-12h/ 14h-17h, mercredi et jeudi 9h-12h, samedi 9h-12h
Place de l'église 41700 Cheverny tél. 02 54 79 97 78
www.mairie-cheverny.com mairie.cheverny@orange.fr

Etat civil

NAISSANCES

20 janvier

Emy **CAILLIERE**

23 février

Héloïse Victoire Louisa **VEZIN NIVERT**

Elections législatives

Inscriptions sur les listes électorales, n'attendez pas la dernière minute

Vous venez d'emménager à Cheverny, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, ce qui est le cas en 2022, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales, au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin soit jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Pensez également à signaler votre changement d'adresse, même s'il intervient au sein de la commune.

Les procurations de vote Nouveautés

Si vous êtes indisponible, vous pouvez donner procuration y compris à une personne extérieure à la commune. Toutefois cette personne devra se rendre au bureau de vote de Cheverny pour y voter à votre place.

Vous pouvez vous rendre à la gendarmerie pour effectuer cette procuration. Vous pouvez aussi faire votre demande de procuration en ligne sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Vous recevrez un mail indiquant le numéro de la demande. Vous devrez alors vous rendre en personne muni de votre pièce d'identité dans un commissariat ou une gendarmerie. Vous recevrez ensuite un courriel de la mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée.

Extension de la maison de santé : début des travaux

Les travaux de terrassement pour l'extension de la maison de santé ont débuté le 15 mars.

Le chantier est engagé pour 9 mois avec une fin des travaux prévue courant décembre.

Les 10 lots ont été attribués à des entreprises locales pour un montant total de 338 810 € HT.



EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE UNIVERSITAIRE DE CHEVERNY

PC n° 41050 21 A 0016 du 23/11/21 consultable en Mairie de Cheverny

Qualité	Intervenants	Nom	Téléphone	Montant HT	
Maitre d'ouvrage MAIRIE DE CHEVERNY	LE MAIRE	Mme GALLARD	02 54 79 97 78		
Maitre d'œuvre	ARCAMZO	M. CALMON Mme DOLIVET Mme VASSEUR	06 86 27 78 87 02 54 74 43 79 06 33 49 18 90	29 959,00 €	
Contrôle technique	SOCOTEC	Mme GOUDEAU	06 27 81 05 31	3 740,00 €	
SPS	BUREAU VERITAS	M. MORIN	07 79 42 88 24	2060,00 €	
Lots					
Entreprises		Nom	Téléphone		
Lot 01 V.R.D.	COLAS	M. MERCAT	02 54 78 06 98 06 60 36 43 53	29 300,00 €	
Lot 02 GROS CEUVRE	VERNEJOLS	M. KARACAR Sacha	02 54 81 03 90 06 30 98 14 51	79 814,35 €	
Lot 03 CHARPENTE	MOLET	M. MOLET	02 54 42 84 88 06 84 83 25 73	42 066,21 €	
Lot 04 MENUISERIE EXT.	APSM	M. MAUCHIEN	02 54 78 83 06 06 07 54 64 33	29 146,81 €	
Lot 05 CLOISONS ISOLATION	TOUTRAVAUX	M. HUART	02 54 43 83 16 06 83 89 10 78	54 629,56 €	
Lot 06 ELECTRICITE	SOGECLIMA	M. FERON	02 54 79 97 67 06 86 00 32 17	18 563,73 €	
Lot 07 PLOMBERIE	SOGECLIMA	M. FERON	02 54 79 97 67 06 86 00 32 17	7 488,85 €	
Lot 08 CHAUFFAGE / CLIM.	SOGECLIMA	M. FERON	02 54 79 97 67 06 86 00 32 17	20 452,55 €	
Lot 09 RETELEMENTS SOLS	SRS	M. GAUTIER	02 54 43 39 31 06 11 47 97 01	17 694,00 €	
Lot 10 PEINTURE	SPB	M. BORDIER	02 54 45 33 90 06 98 26 19 59	3 895,51 €	
FINANCEURS				MONTANT	%
Etat	CPER (Contrat Plan Etat Région)	55 000,00 €	16 %		
Région Centre	CPER (Contrat Plan Etat Région)	11 000,00 €	3 %		
	CRST (Contrat Régional Solidarité Territoriale)	44 000,00 €	13 %		
Conseil Départemental 41	FIPS (Fonds Intervention Promotion Santé)	33 000,00 €	10 %		
	DSR (Dotation Solidarité Rurale)	35 000,00 €	10 %		
Commune de Cheverny		160 810,00 €	48 %		
TOTAL		338 810,00 €	100 %		

Année scolaire 2022-2023

Inscriptions à l'école publique

Pour l'année scolaire 2022-2023, les inscriptions ont lieu du 1^{er} mars au 31 mai 2022.

Pour les enfants nés en 2019 sur les communes de Cour-Cheverny et Cheverny, prendre rendez-vous avec la mairie de Cour-Cheverny au 02 54 79 96 38 et ensuite à l'école au 02 54 79 93 10.

Pièces à fournir :

carnet de santé, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les enfants nés avant 2019 et déjà scolarisés dans une autre école, la démarche est la même.

Concours des maisons fleuries, jardins potagers et aménagements extérieurs

Jardinières et jardiniers, le printemps est là. Retournez la terre, sortez les plantoirs et offrez nous de belles créations florales, potagères et des aménagements extérieurs superbes.

Pas besoin de s'inscrire, sauf si vous souhaitez ouvrir les portes de votre jardin, non visible de l'extérieur. Dans ce cas, vous devrez vous faire connaître en mairie afin de fixer un rendez-vous. Nous passerons dans les rues de la commune à partir de la deuxième quinzaine de juin.

Inscriptions pour le transport scolaire

Les inscriptions pour le transport scolaire de Cheverny sont à effectuer à la Mairie de Cheverny avant le 13 mai. Passé ce délai les demandes ne seront accordées que sur un point d'arrêt déjà existant. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la commune.

Les inscriptions sont faites pour l'année entière.

<https://mairie-cheverny.com/enfance/>



Un nouvel employé communal aux services techniques



Nous souhaitons la bienvenue à Gilles Gandrille, recruté pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre pour venir renforcer l'équipe technique.

Paysagiste de formation, il a longtemps travaillé aussi bien pour les particuliers que pour des entreprises pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts, en France et à l'étranger.

21^{ème} édition des P'tites Randos

Les P'tites randos 2022 auront lieu du lundi 30 mai au mercredi 1^{er} juin inclus. Les élèves des trois classes de Naveil (77 enfants et 10 accompagnateurs) qui y participent emprunteront les chemins pédestres de la commune. Des ateliers au golf ainsi qu'une balade en forêt sont prévus le lundi, la visite de la

ferme de Pascal Cazin le mardi matin, des ateliers de découverte du château et de son parc le mardi après-midi. Le mercredi tous les enfants se retrouvent en fin de matinée dans les bois de Sérigny sur la commune de Cour-Cheverny où les P'tites randos s'achèveront.

Le jubilé de l'Amicale des loisirs de Cheverny

C'est avec volonté et générosité que l'Amicale des loisirs de Cheverny s'est constituée il y a 50 ans. Une équipe motivée dont la principale vocation consistait à créer du lien, animer la commune, partager des activités. Certains fondateurs ne sont plus là, mais d'autres persistent avec une énergie à peine émoussée. Des idées originales comme l'organisation de courses de lévriers, de match de motoball, ou plus traditionnelles kermesses de village avec stands et fanfares ont fait les beaux jours de ces manifestations.

Pour sortir de la torpeur de notre époque malmenée, cette dynamique association va célébrer ce cinquantenaire, sur la place du village, le samedi 4 juin 2022, à partir

de 14h30, avec des animations et stands ludiques (jeux en bois, jeux d'adresse) mais aussi un concours de chant ouvert à tous ceux qui souhaitent proposer leur répertoire.



Juste le temps de remettre en valeur les choses simples et collectives comme savent les fabriquer les animateurs de l'Amicale des loisirs de Cheverny.

La fête de la nature à Cheverny

Le 22 mai prochain, nous vous proposons de nous retrouver à nouveau pour fêter ensemble la nature.

Avec le Conseil des Jeunes et la LPO nous vous invitons à une matinée nature sur le site du lavoir.

Au cœur de cet espace naturel et protégé, nous vous accueillerons pour une belle randonnée d'observation faune et flore.

Un ornithologue de la LPO nous accompagnera et nous permettra d'observer et de mieux comprendre la richesse de notre belle biodiversité.

La randonnée est facile et accessible à tous.

Rendez vous le **dimanche 22 mai 9h30** au lavoir pour fêter ensemble la beauté et la richesse de notre campagne.

Parcours Préserva

Ce dispositif gratuit répond aux difficultés rencontrées dans le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus avec une équipe pluriprofessionnelle spécialisée proche de chez vous, un accompagnement personnalisé, des ateliers adaptés à vos besoins. Vous connaissez un aidant ou un proche âgé qui rencontre des difficultés à la maison, vous aidez à domicile un proche âgé, vous êtes sénior recherchant du soutien, n'hésitez plus.

Contactez le 02 54 46 43 21 ou accueil@labonneure.fr.

Prochaines élections

Élections présidentielles

10 avril 2022 : 1^{er} tour
24 avril 2022 : 2^{ème} tour

Bureau de vote : salle des fêtes

Horaires : 8h - 19h

Elections législatives

12 juin 2022 : 1^{er} tour
19 juin 2022 : 2^{ème} tour

Bureau de vote : salle des fêtes

Horaires : 8h - 18h

Familles ukrainiennes en exil—Hébergement

Ces familles bénéficient d'un statut spécifique et leur hébergement sera organisé en lien direct avec la commune et la Préfecture.

Si vous souhaitez participer à cette action, merci de contacter la mairie en précisant vos coordonnées, la capacité d'accueil et sa durée.

So'trott de retour

Les trottinettes électriques tout terrain de So'trott sont de retour.

Elles vous attendent ruelle de l'église depuis le 1^{er} avril.

06 47 70 03 58—So-trott.fr



Autour du cheval

L'écurie la Colinière propose des randonnées de juin à septembre ainsi que des stages (PTV, Topographie, découverte de l'Equifeel, longues rênes-attelage) ainsi que des compétitions.



EARL Ecurie de la Colinière
4 voie de la rue Colin
tél : 02 54 44 20 10
mobile : 06 67 00 18 00

Economie

Deux nouvelles entreprises

PAR-DESSUS-LE-MARCHE propose des produits locaux en ligne

06 30 18 65 94
[https:// par-dessus-le-marche.fr](https://par-dessus-le-marche.fr)

VULPES consulting conseille et accompagne les projets d'hospitalités hôtelières

06 08 58 49 53
www.vulpesconsulting.fr

Changement de propriétaire

L'hôtel de Cormeray, route de Blois est devenu en 2022

Cheverny la vie est belle
02 54 58 80 55
www.hotelchevernylavieestbelle

Connaissez-vous RESAGO et

HANDIGO et les nouvelles possibilités de mobilité sur notre territoire ? Avez-vous entendu parler de l'auto-partage ?

Une réunion d'information est prévue le mercredi 13 avril à 18h30 à la mairie (salle du conseil) pour vous informer et répondre à vos questions en partenariat avec Agglopolys et Keolis.

De filles en aiguilles, le bonheur au bout du fil

Une nouvelle association De filles en aiguilles, voit le jour pour les passionnées de couture, tricot, crochet, broderie, patchwork...

Chacun vient avec ses envies, son niveau, et son matériel. L'idée est avant tout de partager les savoir-faire des uns et des autres et de s'entraider en toute convivialité.

Ce n'est pas un cours de couture, il n'y a pas de professeur, ni de thèmes imposés. Juste du temps ensemble pour coudre, tricoter... et tisser du lien.

Atelier ouvert à toutes et à tous, petits et grands, du débutant à l'expert.

Nous vous donnons rendez-vous les mardis entre 18h et 22h, selon vos disponibilités, dans la salle annexe de la mairie de Cheverny à partir du mardi 5 avril 2022.

Adhésion 2022 : 10 €.

Renseignement complémentaire
Sabrina CLAMENS : 06 84 25 71 69
Isabelle PECNARD : 07 71 62 77 69.

Nature et Sentiers

L'association Nature et Sentiers, adhérente à la Fédération Française de Randonnée, a été créée le 31 mars 2021. Son siège se situe à Cheverny, 15, chemin de Villavrain.



Nature et Sentiers 41 compte actuellement une trentaine d'adhérents, de Blois, Onzain, Chambon-sur-Cisse et Cheverny. Elle programme une sortie d'une quinzaine de km tous les jeudis, des sorties de marche rapide, de la marche nordique tous les samedis.

En projet : des randonnées à la journée, ou des séjours pour des randonnées en étoile dans des secteurs plus éloignés.

Pour tout renseignement et inscriptions contactez Claude Arnaud, 06 84 16 53 69.

Une étoile de plus à Cheverny !

Le restaurant gastronomique Le Favori, des Sources de Cheverny, vient de décrocher sa première étoile au guide Michelin



grâce au talent de son chef Frédéric Calmels qui a une longue expérience et un savoir-faire acquis, entre autres, auprès de Jérôme Banctel à La Réserve Paris, à La Tour d'Argent ou encore chez Alain Senderens.

Pour Jérôme Tourbier, le propriétaire, cette bonne nouvelle vient récompenser le savoir-faire de toute l'équipe et indique que les tarifs du Favori resteront identiques.

Un projet de jeu de piste « Sur les chemins de Cheverny »

Ce projet de jeu de piste virtuel et en plein air a été présenté par Nathaël Boisset auprès du Conseil municipal de décembre 2021.

L'ensemble des élus du Conseil des jeunes se réunissent régulièrement pour construire ce jeu d'aventure avec la participation des membres du Conseil des sages.

C'est une animation gratuite et en accès libre qui sera proposé pour cette année. Pour y participer, il suffira de se munir d'un smartphone ou d'une tablette pour flasher des QR Codes. Ces indices récoltés permettront de trouver l'énigme finale.

Recherche anecdotes

Dans le cadre de ce projet de jeu de piste, les conseils des jeunes et des sages sont à la recherche d'anecdotes et de photos, images d'archives sur la commune de Cheverny (ex : ancienne école, ancien stade de foot, distillerie...).

Contactez la mairie : 02 54 79 97 78 ou mairie.cheverny@orange.fr

Les documents sont scannés et restitués.

Biosécurité dans les basses cours

Si vous élevez pour votre usage personnel des volailles ou autres oiseaux captifs, il convient que vous appliquiez certaines mesures de biosécurité face au risque accru d'épidémie d'influenza aviaire :

- ◆ Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- ◆ Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- ◆ Limiter l'accès de la basse cour aux personnes indispensables à son entretien.
- ◆ Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- ◆ Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- ◆ Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

- ◆ Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de deux mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ◆ Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.
- ◆ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux et lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements dédiés à l'entrée de cette dernière. Lavez les régulièrement à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister.
- ◆ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- ◆ Ne vous rendez pas dans d'autres élevages sans précautions particulières.
- ◆ Si une mortalité anormale est constatée, conservez les cadavres, isolez-les et protégez-les et contactez votre vétérinaire.

Agglopolys détruit gratuitement les nids de frelons asiatiques



Pour la cinquième année, Agglopolys poursuit son dispositif de lutte contre le frelon asiatique et détruit gratuitement les nids découverts chez les

habitants de la Communauté d'agglomération de Blois. 199 nids ont ainsi été détruits entre avril et décembre 2021, soit l'équivalent de 1 990 nouvelles colonies potentielles évitées en 2022.

Agglopolys est engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de la biodiversité et notamment dans la sauvegarde des abeilles. Ces dernières, en plus d'avoir à faire face aux effets néfastes des pesticides, sont confrontées à une espèce venue d'un autre continent : le frelon asiatique ou *Vespa velutina*, friand de tout type d'insectes. Les dégâts sur les colonies d'abeilles sont considérables.

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique et préserver les abeilles, Agglopolys a mis à disposition du public un dispositif de signalement et de destruction systéma-

tique des nids chez les particuliers, en partenariat avec le Syndicat apicole de Loir-et-Cher et le Groupement de Défense Sanitaire de Loir-et-Cher.

Déclarer la présence d'un nid

Il suffit de remplir sur le site agglopolys.fr le formulaire de demande de destruction.

Après confirmation qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, Agglopolys se charge de sa destruction en faisant intervenir une entreprise spécialisée qui entrera en contact avec vous par l'intermédiaire des coordonnées que vous avez saisies dans le formulaire.

La totalité des frais d'intervention est prise en charge par Agglopolys.

En ce qui concerne les nids repérés sur le domaine public, il faut en faire la déclaration à la mairie de sa commune.

Pour toute question :

Service Biodiversité d'Agglopolys -
07 72 50 44 94
biodiversite@agglopolys.fr

Communiquer par visioconférence

Agglopolys met à disposition des habitants de Cheverny un matériel de visioconférence dans la salle du conseil de la commune permettant aux usagers éloignés du numérique de communiquer avec les services de l'Etat (impôt, ...) en général. Service gratuit accessible sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie



Accompagnement individuel

Tous les Vendredis

Ateliers collectifs le mercredi

Mercredi 6 avril

Déclaration impôts
Mode d'emploi impots.gouv

Mercredi 27 avril

Réseaux sociaux - Facebook utilisation et bonnes pratiques

Mercredi 4 mai

Santé : Mon espace santé,
Doctolib, Ameli

Mercredi 18 mai

Utilisation du traitement de texte.
Bases et rédaction d'un courrier

Mercredi 1^{er} juin

La vidéo sur internet : Youtube,
replay, vidéo à la demande

Mercredi 15 juin

Maintenance et entretien PC et
tablette

Horaires et infos

Les mercredis de 14h30 à 16h30
Salle du conseil - Mairie
Nécessite d'amener son ordinateur portable/tablette/smartphone.

Inscription et rendez-vous directement auprès du conseiller numérique :

07 80 98 28 05

Conseil municipal du 7 février 2022

Arrêt de Projet du PLUI-HD

Avis favorable pour l'arrêt de projet du PLUI-HD avec certaines réserves (zonage, OAP, délimitation de zone, espaces réservés...)

Temps de Travail

Mise en application des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique fixant à 1 607 heures le temps de travail des employés communaux.

Personnel communal

Validation de recrutement d'un personnel saisonnier aux services techniques à temps complet du 1er avril au 30 septembre 2022.

Extension de la Maison de Santé Universitaire

Choix des entreprises, suite à l'avis la commission d'appel d'offres, pour un montant total de travaux de 304 520,01 € HT et 29 003 € pour la maîtrise d'œuvre.

Accord pour la souscription d'un emprunt, auprès du Crédit Agricole, de 120 000 € au taux de 0,49 % sur 10 ans avec des mensualités trimestrielles de 3 075,94 € et des frais de dossier de 120€.

France Relance Plan Vélo et Mobilités Actives

Candidature de la commune au dispositif pour la création de voies douces au sein du futur éco-quartier. Autorisation donnée à Madame le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Association So'Trott

Signature d'une convention pour occupation du domaine public d'avril à septembre pour un montant de 600 €.

Affaires diverses

Agglopolys

- Le traitement au charbon actif du château d'eau a été effectué, un prélèvement sera réalisé pour vérifier son efficacité.
- Enquête dans le cadre de l'élaboration du Projet Social du Territoire d'Agglopolys du 7 février au 4 mars, auprès des habitants. Pour y participer, se connecter sur le site du CIAS
- Mise à disposition à destination des habitants d'un ordinateur qui sera livré le 18 février, pour toutes démarches en ligne.

Maison France Service : accord pour participer à hauteur de 4 024 € au projet d'une Maison France Service. Cette maison France-services serait basée à Cour-Cheverny et permettrait non seulement un accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives mais aussi une présence des représentants des services publics (Pôle emploi, CAF, impôts, caisse de retraite, CPAM etc)

Dissolution de l'Association « Demain Cheverny »

Compte-rendus des commissions par les élus

Dates à retenir

- Elections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril
- Elections législatives les dimanches 12 et 19 juin
- Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mars en mairie
- Forum de l'emploi mercredi 16 mars de 14h à 20h à la salle des fêtes de Cheverny

Charles-Antoine de Vibraye demande quelle destination a l'immeuble situé à l'angle de l'avenue du château et de la rue de l'Argonne. La réponse est « des logements locatifs ».

Marthe Vivant signale la présence en nombre de bouteilles de bière dans le fossé de la route du Bûcher.

Conseil municipal du 7 mars 2022

Achat de la maison 3 rue du chêne des dames

Validation du projet d'achat en vue de la création d'un tiers-lieu et de logements sociaux.

Eco-Quartier : terrain Krezel

Le conseil municipal valide l'achat du terrain de Mme Krezel de 632 m² pour un montant de 3 476 € + honoraires du notaire Maître Lescure de 143,32 €.

Subventions municipales

Attribution de subvention à diverses associations pour un montant global de 5 250 euros.

Vote du taux des taxes directes locales

41,21 % pour le foncier bâti et 36,56 % pour le foncier non bâti (+ 1%).

Budget principal 2022

Le compte de gestion établi par le trésorier est approuvé par le conseil municipal.

Le compte administratif fait ressortir les réalisations suivantes :

dépenses de fonctionnement	684 482,07 €
recettes de fonctionnement	956 233,05 €
dépenses d'investissement	191 870,53 €
recettes d'investissement	1 374 026,16 €

L'excédent de fonctionnement cumulé de 1 069 391,28 € sera affecté en recettes de fonctionnement du budget primitif 2022 et celui d'investissement de 216 352,89 € sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2022

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit :

Section de fonctionnement, recettes dépenses :	1 797 237, 28 €
Section d'investissement, recettes dépenses :	1 120 089 €

Budget annexe aménagement sud-est « La Puce »

Le compte de gestion établi par le trésorier est approuvé par le conseil municipal. Le compte administratif fait ressortir les réalisations suivantes :

Dépenses de fonctionnement	148 301,32€
Recettes de fonctionnement	148 301,32€
Dépenses d'investissement	157 695,56 €
Recettes d'investissement	498 393,26 €

Le résultat de l'exercice s'élève à 340 697.70 € et sera affecté en recettes d'investissement du budget primitif 2022.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité du conseil municipal, il a été établi comme suit

Section de fonctionnement, recettes et dépenses	601 185,37 €
Section d'investissement recettes et dépenses	610 808,40 €

Eco-quartier

Choix de l'entreprise E2GEO pour l'étude de sol et de perméabilité pour un montant de 11 620 €.

Maison de Santé Universitaire

Erreur matérielle d'Arcamzo portant le montant du lot 4 – menuiseries extérieures – entreprise ASPM à 34 976,17 € validé par le conseil municipal

Meuble ordinateur

Remboursement à Mme GALLARD de 52,61 € pour l'achat d'un meuble pour l'ordinateur mis à la disposition des habitants de la commune.

Personnel technique

En raison de l'ancienneté de l'agent création d'un poste d'adjoint technique territorial 2ème classe.

Elections présidentielles

Constitution du bureau de vote des deux tours qui auront lieu les 10 et 24 avril de 8h à 19h

Jurés d'assises

Tirage au sort de 3 personnes à partir de la liste électorale pour les jurés d'assises de 2023

Affaires diverses

- aide à la population ukrainienne en matière d'hébergement et de dons

- statistique des activités du conseiller numérique et nouveaux ateliers
- renouvellement du label « territoires engagés pour la nature » pour 3 ans
- compte-rendu réunion d'élus

Parole au public

- Monsieur Maréchal propose un hébergement pour une ou des familles ukrainiennes et demande comment sera diffusée l'information sur les dons et les hébergements. L'information sera transmise via panneau-pocket, le site internet et la presse.
- Monsieur Durand demande si quelqu'un maîtrise la langue ukrainienne pour l'étiquetage des colis. Les étiquettes nous seront fournies et ensuite traitées.
- Monsieur Lafon demande l'impact de l'augmentation des taux des taxes locales directes. Une recette d'environ 20 à 30 000 € est attendue. Il est à noter que Cheverny bénéficie de taux très bas par rapport à d'autres communes de même taille.
- Madame Moreton-Casas demande pourquoi l'étude des sols commence avant les fouilles. Tout simplement pour commencer au plus vite car l'INRA n'est pas en mesure d'intervenir rapidement.
- Madame Rilly demande des précisions pour la réception des dons à l'Ukraine.



**Le conseil municipal se tient en mairie le
1^{er} lundi du mois à 19h**

Prochains conseils

Lundi 2 mai

lundi 4 juillet

Lundi 13 juin

Lundi 5 septembre



Nouvelle étape pour le PLUi !

Le projet de PLUi-HD en cours d'élaboration, a été arrêté en conseil communautaire.

Il a ensuite été soumis pour avis aux 43 communes d'Agglopolys ainsi qu'à diverses institutions (commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, autorité envi-

ronnementale et personnes publiques associées telles que l'Etat, les chambres consulaires, les conseils régional et départemental, etc.).

Ces avis, ainsi que le projet de PLUi-HD, seront soumis à enquête publique. Celle-ci qui démarrera mi-mai pour 40 jours sera l'occasion de vous exprimer sur ce document (déjà consultable sur le site internet agglopolys.fr) tout en prenant connaissance des avis formulés.

Quelques dates à retenir...

Nous vous tiendrons informés des changements éventuels via l'application PanneauPocket et le site Internet.

Vendredi 8 avril

Concert organisé par La Notina et l'EVAB de Blois à 20h 30
en l'église de Chitenay : Gallia et la Messe aux chapelles de Gounod/ Ceremony of carols de Benjamin Britten.

Entrée gratuite
lanotina@gmail.com

Mercredi 13 avril

Réunion d'information sur les services de transport : Résago, Handigo et autopartage .

en partenariat avec Agglopolys et Kéolis
Mairie. -Salle du Conseil - 18h30

Dimanche 8 mai

Commémoration au monument aux Morts—
11h15 -Défilé en musique avec la Lyre de Cheverny/ Cour-Cheverny suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes .

Dimanche 8 mai

Randonnée pédestre organisée par l'Etoile ESCCC qui fête ses 100 ans !

Randonnée Pédestre
« L'Étoile à 100 ans »
Dimanche 8 Mai 2022
à CHEVERNY
4 parcours : 9 - 12 - 15 ou 23 km
Passage dans le Parc
du Château de Cheverny
(chiens non admis)
inscriptions de 7h00 à 9h30
Place de l'église de Cheverny
Ravitaillement individuel
Organisation E.S.C.C.C.

Ne pas jeter sur la voie publique

Samedi 21 et dimanche 22 mai

Festival du Chapeau au château de Cheverny.

Samedi après-midi et dimanche matin : exposition-vente des modistes.

Dimanche : exposition de voitures de collection autour du château

Dimanche après-midi : défilé de mode dans l'Orangerie.

Tarifs habituels

www.chateau-cheverny.com

Dimanche 22 mai

Randonnée éco-citoyenne avec le Conseil des Jeunes et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Rendez-vous à 9h 30 au lavoir.

Samedi 4 Juin

Cheverny en fête, organisé par l'Amicale des Loisirs

à partir de 14h 30 sur la place du village.

L'association célèbre son 50^e anniversaire. (Cf. article p 4).

Buvette et restauration sur place.

jean.descombes@bbox.fr - 06 76 53 81 14

Dimanche 19 juin

La Lyre de Cheverny et Cour-Cheverny organise sa fête de la musique.

Rendez-vous sur la place de l'église de Cheverny de 11h à 15h pour un apéro-concert où se produiront quelques élèves, le petit orchestre de l'école de musique, le groupe de musique actuelle, la Lyre et sa banda.

Tout public, entrée gratuite, restauration sur place.
contactlyreccc@gmail.com

Du jeudi 23 au samedi 25 juin

Festival Jazzin' Cheverny

place de l'église et au château de Cheverny.

Convivialité, bonne humeur et bien sûr ... du jazz !

- ♦ Jeudi à partir de 18h30 : concerts place de l'église avec apéro offert par la maison des vins
- ♦ Vendredi à partir de 18h30 : « soirée spéciale femme », avec concerts gratuits place de l'église, puis concerts payants au château.
- ♦ Samedi à partir de 16h30 : concerts place de l'église et dans le parc du château

Tout public. Accessible aux personnes à mobilité réduite

Infos et réservations sur www.jazzin-cheverny.com

Contact : fred.gaillard@jazzin-cheverny.com

Jeudi 14 juillet

Fête nationale - 11h15

Cérémonie au monument aux morts.

Du 15 juillet au dimanche 24 juillet

Exposition Playmobil organisée par l'association Playmo Sud
à la salle des fêtes

Dimanche 17 juillet

Marché gourmand et artistique - place de l'église



Mairie de Cheverny 41700 Cheverny - tél. 02 54 79 97 78

Directeur de publication : L. Gallard

Rédaction : L. Gallard, T. Dazin, C. Desouches-Grangeon, M. Vivant, F. Clément, F. Carine, L. Cherrier, J-C Chadenas

Imprimé par Médi6 - Le Controis en Sologne

ISSN 2496-6533